

FICHE : RECONVERSION

Agent de Fonction Publique Hospitalière, vous souhaitez opérer une reconversion professionnelle. Dans ce but, vous avez besoin d'une formation. Merci de renseigner les éléments ci-dessous dans votre projet pour que le Comité de Gestion du CFP puisse statuer sur le financement de votre formation !

Il s'agit plus d'exposer votre projet professionnel que vos motivations.

1- Présentation

En quelques lignes, présentez-vous !

2- Le métier visé

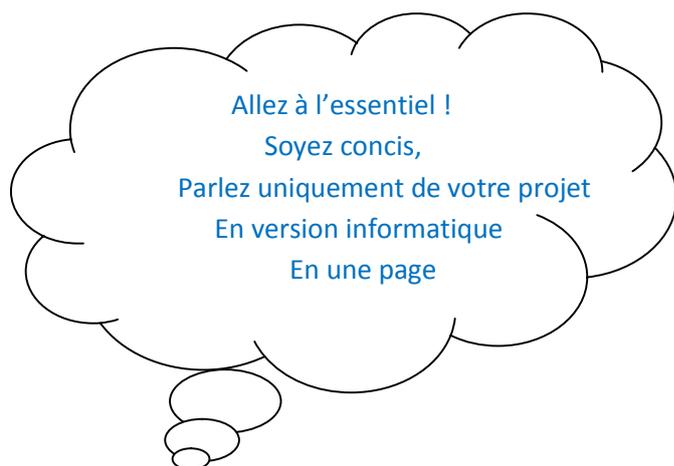
Le CFP a pour vocation de permettre une activité professionnelle
Présentation de votre futur activité professionnelle, votre objectif à terme

3- La formation

La formation n'est qu'un moyen de parvenir à réaliser votre projet, pas un objectif en tant que tel !

4- Les plus

Argumentez vos propos par des offres d'emplois ou tout document utile pour étayer votre reconversion...



Astuces